

---

Pendant la séance, le représentant Bezard occupe le fauteuil du Président à la place du représentant Laloi, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Pendant la séance, le représentant Bezard occupe le fauteuil du Président à la place du représentant Laloi, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 553;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20836\\_t1\\_0553\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20836_t1_0553_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

publique accompagnera chacun de vous dans ses foyers, et vous y recueillerez tous un bien plus précieux encore la conscience d'avoir rempli les devoirs d'homme, de citoyens, de législateurs. »

AUNELTIER (*présid.*), LOUELLE fils (*secrét.*), LA-FORIE, CHAVANE, CHANSOME jeune, FOREST, STRADER, MAIGNOLET, MABRU, GRELLET, Fr. NORUHAN, BOUARD, C. ÈVESSON, R. MORNAC, LARLOTY, CHOSSON, VAPONTET, JALUSTRE, POU-GOLS, PEYRONNET-FOUIRA (*secrét.*), FOURNIER, HACHETTE, BONNET (*off. de Santé*), GOY, GRENIER, CHASSAGNE, ROUVIER, VERDIER cadet, BON-HOMME, PERTOUIS, SACER, BOMPARD, CAELY, FARGUZ-FAVIER, JAMBORY, JOURDAIN, BERTHELMY aîné, BEAUDONNAT, DOEL, BREICHET, GOY, DERESSAMENT, LORESTE, NOYER DU BOUYT, CHELLE aîné, MALLET, BASTIDE, SOULIER, FOURNTAL, GIRARD père, OLPHANS, RICHARD, ESTASSE, DURAND, VILLECHESSON, CHAMBORG, GABRIAC, BARETTY, CASSIÈRE, HEBRARD, RIFFAUD, VACARINNE, DULAC, LEYMERIZ, VERDIER, LACOUR, B. DUMAS, VERNOY, FRANCONIN.

## 17

BEZARD, l'un des secrétaires, occupe le fauteuil.

Les administrateurs du district de Vézélise font passer l'état des dons faits depuis six mois, tant par la commune du chef-lieu, que par plusieurs autres communes de l'arrondissement, pour les défenseurs de la patrie. La société populaire du chef-lieu vient d'armer et équiper, à ses frais, un cavalier jacobin (1).

[Vézélise, 3 germ. II] (2).

« Représentans du peuple,

Il est donc vrai qu'une trame nouvelle s'ourdissait encore contre notre liberté ! Il est donc vrai que les amis et les pères de la patrie devoient être le même jour égorgés par les ennemis de la République et les lâches partisans de la royauté.

Grâces immortelles vous soient rendues pour avoir déjoué ces horribles complots. Que la foudre parte sans cesse de la Montagne pour écraser tous les conspirateurs. Que la hache de la loi soit constamment levée sur ces têtes coupables.

Mandataires du peuple, en apprenant vos dangers, nous avons frissonné d'horreur, et réitéré le serment que nous avons fait de mourir en vous défendant. Destructeurs de la tyrannie, continuez à poursuivre sans relâche tous ces infâmes suppôts. Vous avez fondé la République sur les débris du trône, c'est à vous à la consolider par la mort des traîtres qui conspirent sa ruine. Restez au poste où la confiance du peuple vous a placé, jusqu'à ce que tous nos ennemis seront vaincus, toutes les factions exterminés. Assurez à jamais notre bonheur, il doit être le terme de vos travaux, comme il en

est l'objet, l'estime de tout l'univers et la reconnaissance de la postérité, voilà votre récompense ».

BOUDOT, DRON, ANTHOINE, JACQUINET (*agent nat.*), F. THURNENOT, FONBRETON, SERVICE, LHUILLIER fils, N. NOEL, BARBILLAT (*secrét.-greffier*).

[La Sté popul. de Vézélise, à la Conv., 23 vent. II].

« Nous avons reçu votre lettre du 13 courant, ensemble les arrêtés par lesquels les représentants Lacoste et Baudot demandent le détail des dons patriotiques en effets d'habillemens et équipemens qui ont été envoyés depuis 6 mois par les différentes communes et Sociétés populaires. Nous vous en adressons cy-joint un double tableau afin que vous puissiez en garder un et faire passer l'autre aux représentans qui pourront disposer des effets qui restent en magasin. Salut ».

Les ad<sup>rs</sup> du district de Vézélise.

## Tableau général des dons

Les 3 août, 11 brumaire, 10, 26 et 28 pluviôse, la commune de Vézélise a fait don de la somme de 6536 l. 15 s. Cette somme a été employée à donner des secours aux pères et mères dont les enfans ont pris les armes.

5 habits uniformes, donnés aux volontaires de la 1<sup>re</sup> réquisition.

Plus un habit, dix vestes, 7 paires de culottes, 182 chemises, 8 cols, 35 paires de bas, 127 paires de souliers, une paire de bottes, 6 pantalons, 3 chapeaux, 14 paires de guêtres, 6 draps et une aulne et demie de toile. Tous ces objets ont été remis aux citoyens Socolet et Peupion commissaires nommés par la Société populaire de Metz arrivés à Vézélise le 27 pluviôse, et ont été conduits à Nancy par le Cit. Beudant.

Les différentes communes du district de Vézélise, d'après l'invitation qui leur a été faite par l'administration, ont déposé en dons patriotiques une somme totale de 1602 l. 17 s. Cette somme a été adressée à la Convention nat<sup>le</sup> pour être déposée sur l'autel de la patrie par Bertier et Dumont, membres de la Sté populaire. Il a été donné à l'hôpital 103 draps et 300 chemises pour soulager les défenseurs de la patrie, il en reste en magasin plus de 600, les plus vieilles ayant été données pour de la charpie.

29 paires de bas tant neufs que supportés. Restés en magasin.

39 paires de souliers. Ils ont été envoyés à Metz le 28 pluviôse, avec ceux de la Sté populaire.

13 paires de souliers neufs et 2 des vieux donnés par la commune de Goviller. Ils sont au magasin.

Un matelas. Donné à l'hôpital.

Deux pantalons et plusieurs bouts de toile. Restés en magasin.

Du linge pour faire de la charpie. Il a été adressé à Nancy déjà deux caisses de charpie du poids de 100 livres chacune. On en fabrique tous les jours avec les plus vieilles chemises.

125 couvertures de laine déposées en dons patriotiques. Il en a été adressé 188 au départ<sup>t</sup> par Bertier ; elles ont été envoyées à l'armée de la Moselle.

(1) P.V., XXXIV, 239. *Débats*, n° 558, p. 96; B<sup>in</sup>, 9 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>é</sup>) et 18 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>é</sup>).

(2) C 298, pl. 1036, p. 11 et 12.